

Tribune libre

Les enjeux de la COP 23 : le monde est-il prêt à lutter contre le réchauffement climatique ?

Par Alda Cyrielle ANDEME YENDZE*

Libreville/Gabon

LA 23e conférence de l'ONU sur les changements climatiques s'est ouverte lundi 6 novembre à Bonn, siège de la convention climat de l'ONU en Allemagne. Elle est la 23e des conférences annuelles de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Placée sous la présidence de la République des Fidji, la COP 23 tient ses assises du 6 au 17 novembre 2017, à Bonn, en Allemagne. Elle se déroule non loin du campus des Nations unies et du parc Rheinaue. Pendant deux semaines, elle doit permettre aux 196 pays des nations unies à s'engager dans une lutte concrète contre les émissions de gaz à effet de serre, responsables du réchauffement climatique.

Pour empêcher une hausse des températures globales supérieure à 2°C par rapport au début de l'ère industrielle, il va falloir revoir de fond en comble nos façons de nous chauffer, de nous éclairer ou encore de nous déplacer. Le chantier est énorme, mais les dangers qui nous menacent le sont davantage : Famine, déplacements de populations, crises économiques, extinctions massives d'espèces, déstabilisations géopolitiques, guerres... Si rien n'est fait, l'avenir promet d'être sombre pour l'espèce humaine.

Les îles Fidji et l'élévation des océans : une question de survie

Une belle reconnaissance pour cet archipel du Pacifique qui subit déjà de plein fouet les affres du changement climatique (catastrophes naturelles, montée du niveau des eaux, réchauffement de la température de l'océan...). Pour la première fois de son histoire, la Conférence des parties (COP) membres de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCCNUC) est présidée par les îles Fidji, un pays représentant les petits États insulaires. Un groupe très vulnérable confronté à la question de l'élévation des océans.

Pour Nazhat Shameem Khan, la négociatrice en chef des îles Fidji, « ce que nous voulons, c'est transmettre un sens de l'urgence pendant la COP 23 car en tant qu'État

insulaire, nous sommes aux premières loges pour ressentir les effets du réchauffement climatique ». Un des facteurs de cette élévation des océans étant par exemple la fonte des glaces que l'on observe sur les pôles. L'Arctique a connu en 2016 sa plus faible superficie de glace en 37 ans d'observation par satellite. Un phénomène qui touchera non seulement les îles mais aussi les littoraux de tous les continents où se concentre une grande partie de la population humaine.

L'Accord de Paris en jeu : se mettre d'accord sur les mesures concrètes, et surtout sur les finances nécessaires

Deux ans après la signature de l'accord de Paris lors de la COP 21, le principal enjeu de la COP23 est, pour les signataires, de se mettre d'accord sur les mesures de concrétisation des engagements pris en 2015. Le texte devra ensuite être finalisé et approuvé lors de la COP 24 en Pologne, en 2018.

Il s'agit d'une Cop essentiellement technique, les Fidji comptent également attirer l'attention sur la menace qui pèse sur les habitants du Pacifique, et particulièrement les îles Kiribati, Tuvalu et Marshall, qui pourraient être rayées de la carte dans les années à venir. « Nous, qui sommes les plus vulnérables, devons être entendus. Que nous venions d'une petite île du Pacifique ou d'une grande ville développée menacée comme Miami, New York, Venise ou Rotterdam, nous devons parler d'une seule voix car le changement climatique finira par tous nous affecter », a déclaré Frank Bainimarama, Premier ministre fidjien et président de la COP23. Il sera également question de finances pour combattre le changement climatique. « Avec le retrait des États-Unis de l'accord de Paris, c'est un gros contributeur financier qui va manquer », souligne Rixa Schwarz, directrice des politiques climatiques pour l'ONG Germanwatch à Bonn. « Il faut progresser sur ce front pendant la COP23 afin d'arriver aux 100 milliards de dollars annuels promis d'ici 2020 par les pays développés à ceux en développement », a renchéri Frank Bainimarama lors de son discours de clôture de la pré-COP, le 18 octobre.

D'après les accords sur le climat, décidés à Paris en 2015, tous les signataires s'étaient engagés à li-

miter le réchauffement climatique à moins de 2 degrés Celsius. Toutefois, une réglementation concrète n'avait pas été arrêtée pour l'atteinte de cet objectif. La COP 23 a pour mission de travailler à des propositions de textes, conduisant à l'élaboration de ces règles. Selon les déclarations du Ministère français de l'Environnement, « des décisions déterminantes ne sont pas à attendre cette année ». Le recueil de règles doit être publié lors de la prochaine conférence sur le climat à Katowice (Pologne), en automne 2018.

Six jours avant le début de la COP 23, le responsable environnement de l'ONU avait annoncé un écart "catastrophique" entre les promesses nationales de limitation des émissions de gaz à effet de serre et les réductions qu'il faudrait opérer pour maintenir le réchauffement en-dessous de 2°C. « L'accord de Paris a boosté l'action climatique, mais cette dynamique clairement s'essouffle », estime Edgar Gutierrez Espeleta, président de l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement en 2017. Selon le rapport du Programme des Nations unies pour l'Environnement, il faut « urgemment accélérer les actions à court terme et renforcer l'ambition à long terme ».

La révision des engagements nationaux, prévue en 2020 par l'Accord de Paris, sera « la dernière occasion » de trouver la bonne trajectoire pour 2030 : sinon, « il est extrêmement improbable » que le monde reste sous 2°C de réchauffement par rapport à la Révolution industrielle. Les engagements de réduction d'émissions à horizon 2025 ou 2030 présentés volontairement par les États à la CdP21 fin 2015, devraient faire monter le mercure de plus de 3°C d'ici 2100.

Selon les études, les trois dernières années sont les plus chaudes qui aient jamais été enregistrées et s'inscrivent dans la tendance au réchauffement à long terme de la planète. Ce n'est pas le seul constat alarmant. En effet, les points les plus inquiétants depuis l'Accord de Paris sont relatifs au manque d'avancement de l'harmonisation des mesures des émissions de CO2. Selon l'Accord, chaque pays livrera sa contribution à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, mais le problème c'est qu'elles se font sur des bases différentes. Ces mesures doivent

être harmonisées afin qu'en 2023 (date à laquelle on révisera l'Accord pour la première fois), elles soient comparables. Pour l'instant rien n'est défini.

La COP 23 n'est pas une simple conférence de transition

Cette COP 23 doit à la fois régler les modalités techniques de l'accord et être une véritable rampe de lancement pour permettre au monde de se placer sur une trajectoire qui limitera le réchauffement climatique à 2°C. Un objectif difficilement atteignable dans un contexte de plus en plus préoccupant. Le chemin a déjà été très long depuis le lancement de la convention-cadre climat au Sommet de la Terre en 1992. Le nouvel élan donné avec l'Accord de Paris doit maintenant se transformer en actes à la hauteur des attentes. L'accord, déjà mis en application par 169 pays sur 195, fixe le cadre général d'efforts à réaliser ainsi que les objectifs à atteindre (ne pas dépasser 2° voire 1,5° d'augmentation de la température globale terrestre à la fin du siècle). Il est basé sur des engagements volontaires des États. Mais le compte n'y est pas, la somme des initiatives actuelle nous amène encore à plus de 3° d'ici à 2100.

Face à cela, la mission de la COP 23 est très technique car elle doit mettre en place les outils de l'accord qui seront finalisés pour 2018. Mais elle doit surtout, au vu de la situation actuelle, relever l'engagement comme le niveau d'ambition des États et des acteurs non étatiques, pour rejoindre d'urgence la trajectoire qui nous mènera collectivement à 2° maximum de réchauffement. Une course contre la montre dans une période où la dynamique s'essouffle, où les États-Unis se désengagent (l'un des deux plus gros émetteurs de gaz à effet de serre avec la Chine) alors que de plus en plus d'indicateurs témoignent de manière alarmante des impacts des changements climatiques.

Les efforts ne sont pas à la hauteur des objectifs

A la lecture de ces nombreux rapports sur les impacts en cours, la secrétaire exécutive de l'ONU sur les changements climatiques, Patricia Espinosa, a déclaré à Bonn : « Ces résultats soulignent les risques croissants pour les personnes, les économies et le tissu même de la vie sur Terre. » D'où

l'enjeu pour la COP 23 de tout faire pour ramener tout le monde sur une trajectoire à 2°. Car le constat est amer, comme le résume le ministre costaricain Edgar Gutierrez Espeleta, président pour 2017 de l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement : « Un an après l'entrée en vigueur de l'accord de Paris, nous sommes loin de faire ce qu'il faudrait pour préserver des centaines de millions de personnes d'une vie de misère. »

Un constat que partage Erik Solheim, le directeur du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) : « Les engagements actuels des États couvrent à peine un tiers des réductions d'émissions nécessaires, creusant un écart dangereux annonciateur de grands dérèglements (canicules, inondations, super ouragans...). Gouvernements, secteur privé, société civile se doivent de combler cet écart catastrophique. »

L'aide aux pays en développement

Après les questions d'atténuation sur la façon de réduire le réchauffement climatique, il faudra aussi régler les questions « d'adaptation » pour aider les pays les plus vulnérables à faire face aux impacts du réchauffement climatique.

Afin d'aider les pays en développement, les pays développés se sont engagés à mobiliser 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020, pour permettre aux plus pauvres de s'adapter aux impacts du réchauffement. Mais cette somme a été ensuite considérée comme très en deçà des besoins. Suite à cela, l'Accord de Paris a acté que cette somme n'est qu'un « plancher », dont le montant sera réévalué d'ici à 2025.

De nombreux pays en développement réclament une feuille de route précise sur l'augmentation de cette aide. Une estimation, publiée en octobre 2016 par l'OCDE et une quarantaine de pays, estime que, sur la base des engagements annoncés, l'aide publique atteindrait 67 milliards annuels en 2020. Le complément attendu pourrait venir du privé, ce qui donnerait un montant total dans une fourchette estimée entre 77 et 133 milliards de dollars en 2020.

*Spécialiste des questions environnementales

Wildlife Conservation Society Gabon*

Brèves de la COP 23

La politique des forêts du Gabon applaudie à Bonn. Le Gabon s'est distingué lors de la Journée des forêts de la COP 23 dimanche dernier. En effet, les initiatives de l'Équateur et du Gabon ont été bien accueillies par les délégués lors de la journée d'action mondiale sur les changements climatiques de forêts à la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques à Bonn. Le Pr Lee White, patron de l'Agence nationale pour la préservation de la nature (ANPN) du Gabon a décrit les efforts déployés pour mettre fin à une ex-

ploitation forestière illégale qui réduira l'émission de 20 millions de tonnes de CO2.

Des sommes astronomiques pour le climat. Comment faire correspondre grandes ambitions et grands projets tout en luttant contre le réchauffement climatique avec des financements appropriés ? Lors de la Journée de la COP 23 consacrée à la Finance et au Climat, il était question pour les gouvernements, les villes, les États, les entreprises et les institutions multilatérales de voir comment garantir le rythme et

l'ampleur des investissements requis, avant et après 2020, pour atteindre l'objectif de Paris.

Le transport mondial va changer. Le secteur mondial des transports a annoncé, samedi, la création d'une nouvelle alliance pour la décarbonisation des transports (TDA), afin de promouvoir de nouvelles mesures climatiques plus rapides et de stimuler un leadership politique accru dans ce secteur. Dans le cadre de la COP 23, la France, les Pays-Bas, le Portugal, le Costa Rica et le Processus de Paris sur

la Mobilité et le Climat (PPMC) a lancé dans le pavillon français de la zone de Bonn: Les transports contribuent à environ un quart de toutes les émissions de CO2 liées à l'énergie et à environ 15 à 17% de l'ensemble des émissions de CO2 humaines. Dans un scénario de statu quo, les émissions de CO2 liées au transport pourraient passer de 6-7 gigatonnes à 16-18 gigatonnes d'ici 2050.

Villes et localités désormais en mode écologique. « Les gouvernements locaux et régionaux prennent des engagements qui

aideront les gouvernements nationaux à combler le fossé entre les engagements nationaux actuels et les réductions d'émissions nécessaires pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, à travers un effort bien coordonné et efficace », a déclaré Gino Van Begin, secrétaire général de ICLEI (Gouvernements locaux pour le développement durable). Une déclaration qui indique que toute ville ou localité responsable doit penser son développement, en intégrant la dimension écologique.